



Constat police +1ans

Par Jull

Bonjour,

J'ai eu un accident de moto il y a quasiment un an. La police est intervenue et a fait un constat.
Cependant, l'assurance ne paye pas encore le garage car elle attend de recevoir le constat de police (PV).

Cela fait un an que le dossier est en attente de ce document.

Est-ce normal que l'envoi d'un constat de police prenne plus d'un an ?

Existe-t-il un moyen de forcer le déblocage du paiement pour que je puisse récupérer ma moto sans attendre ce papier ?

Merci pour votre aide.